

www.e-rara.ch

Souvenirs du tir fédéral

Lausanne, 1836

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 27232

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-64203>

Première journée.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

PREMIÈRE JOURNÉE.

L'installation du Tir.

Le soleil se lève radieux dans un ciel sans nuages ; c'est le soleil de Juillet de la Suisse qui vient féconder les germes nombreux de régénération répandus sur le sol de la patrie. Nos montagnes , toujours si belles , le sont plus encore ; le Léman , aux ondes si limpides , a des teintes plus délicates d'azur.

La place de Montbenon est le lieu de réunion indiqué pour toutes les personnes qui doivent prendre part au cortège ; l'heure fixée est dix heures et demie. Pendant que le chef militaire achève d'établir l'ordre de parade , les membres de la Commission d'organisation et des divers Comités , accompagnés de la musique militaire de Lausanne et d'un détachement de grenadiers, vont chercher le Comité Central de Zurich et celui de Vaud. Leur arrivée sur la place est saluée par vingt-deux coups de canon répétés par la batterie de Beaulieu ; les tambours battent aux champs , les musiques jouent , les nombreuses bannières présentes s'inclinent devant la bannière fédérale.

Midi sonne , le cortège se met en marche dans l'or-

dre suivant: Les marqueurs avec leurs cibles; les aides-marqueurs; dix sapeurs; la musique des carabiniers; l'artillerie attelée; six tambours; la musique militaire de Lausanne; deux pelotons de grenadiers; l'artillerie des élèves du Clos de Bulle; deux pelotons des membres des comités; la bannière fédérale; les bannières cantonales de Zurich et de Vaud; les deux Comités Centraux; deux pelotons des membres des comités; les députations étrangères avec leurs bannières respectives; celle de Genève est précédée de la musique Sabon; ¹ les députations vaudoises au nombre d'une quarantaine, avec la musique militaire de Vevey; les secrétaires des cibles; enfin un détachement de grenadiers.

Cet immense cortège, composé d'environ 5000 personnes, traverse processionnellement la plus grande partie de la ville pour se rendre sur la place du Tir. La foule immense qui l'entourait sur Montbenon n'est qu'une faible partie de celle qu'il trouve sur son passage ainsi qu'à Beaulieu. Pas une fenêtre qui n'ait son triple rang de spectateurs. Les sinuosités du terrain que ce cortège parcourt augmentent l'effet pittoresque et grandiose du spectacle inaccoutumé qui s'offre aux regards surpris. Ces nombreuses bannières, aux couleurs variées, ces airs guerriers, le

¹ La députation de Genève, forte d'environ 500 personnes, est arrivée sur Montbenon au moment même du départ.

roulement sourd de l'artillerie sur le pavé des rues, le bruit du tambour, tout donne à cette espèce de marche triomphale un caractère que la plume est inhabile à reproduire.

Arrivé à Beaulieu, le cortège se forme en carré autour du Pavillon de réception et d'exposition des prix. Le Comité Central de Zurich et celui de Vaud se placent, l'un vis-à-vis de l'autre, devant la face méridionale du Pavillon pour procéder à la remise des pouvoirs et de la bannière fédérale. M. le bourgmestre Hess, président du Comité Central zuricois, prend alors la parole en ces termes :

CONFÉDÉRÉS !

C'est la huitième fois que cette fête nationale nous réunit, et vos frères d'armes de Zurich viennent remettre dans vos mains le drapeau de la Société Suisse des Carabiniers. Ils ont volé des bords du lac de Zurich aux rives du Léman pour déposer cette bannière que nous reconnaissons tous comme le guide assuré des carabiniers, le signe de ralliement des confédérés, la marque de l'union des Suisses.

Au nom de ces frères de Zurich je commence par vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée, lorsqu'après la brillante fête de Lucerne vous avez laissé partir pour Zurich la bannière fédérale. Nous avons senti profondément tout le prix d'une confiance si cordiale et si fraternelle, et nous nous en souviendrons sans cesse

dans les jours de bonheur comme de malheur. La devise de nos frères d'armes est toujours devant mes yeux :
 « L'honneur et la prospérité de la patrie ont été et seront toujours le but de nos efforts, l'arme du carabinier » et la fidélité suisse notre force. »

Confédérés ! dans ce moment solennel et d'allégresse où nous confions ce dépôt sacré à votre amour , à votre fidélité , à votre énergie , qu'il me soit permis de faire entendre quelques paroles comme des frères parlent à des frères :

Que voulons-nous être ? Que voulons-nous rester ?

Suisses , Confédérés , Frères d'armes !

Voilà ce que nous voulons être , ni plus ni moins.

On demandera peut-être : à quoi bon cette question ? cela ne va-t-il pas sans dire ?

Mais, dans l'époque où nous vivons , il ne faut jamais oublier qu'il y a beaucoup de choses qui vont sans dire et que , néanmoins , on doit dire pour ne pas être mal interprété.

Nous voulons être SUISSES ! et non Français , Allemands ou Italiens , quelle que soit l'estime que nous puissions avoir pour ces peuples. Nos intérêts leur sont étrangers ; ils ne nous comprennent pas ; nos mœurs leur paraissent tantôt trop simples et presque ridicules , tantôt de vaines singeries des nations voisines. Toutes ces nations ne sont pas si cosmopolites que nous pourrions l'être , elles ne sont nos fidèles alliées qu'aussi long-temps qu'il s'agit de leur propre intérêt. Croyez-moi , chers amis , ces nations sont si grandes qu'elles pourraient facilement nous écraser du poids de leur amitié. Soyons et restons donc un petit peuple montagnard , vivant tranquillement pour

lui, restant neutre au milieu de ses voisins, et vivant avec eux en bonne harmonie.

Mais nous voulons aussi rester CONFÉDÉRÉS !

Nous ne voulons pas introduire chez nous un système d'isolement, qui serait un principe de mort déposé dans le sein de la patrie ; nous voulons être amis dans le danger et la détresse, un pour tous, tous pour un. Nous voulons nous faire des sacrifices les uns aux autres. Point de prérogatives ; point de préférence ; mêmes droits, et autant que possible mêmes devoirs. Formons un peuple, et non une foule de petites peuplades, quand il s'agit des intérêts communs. Gardons cette alliance éternelle qui n'a besoin d'autre révision ni d'autre garantie que celle de notre volonté, de notre courage qui nous unit plus étroitement qu'une alliance écrite.

Nous voulons, nous désirons un pacte écrit, mais ici nous ne sommes pas réunis pour l'écrire.

Non ! nous sommes réunis comme FRÈRES D'ARMES, et comme tels nous voulons célébrer une fête qui mérite le nom de fête nationale, dont le retentissement pénètre dans les vallons les plus reculés de nos Alpes.

En tout pays l'art qu'il exerce procure au carabinier l'estime de ses concitoyens. Mais dans notre pays le carabinier n'est pas honoré seulement à cause de son art, de son courage et de sa force ; non, on lui prête un caractère plus relevé, on voit en lui le représentant du patriotisme le plus illimité. Son art, sa force, son courage n'ont proprement pas de but plus relevé que le dévouement à la patrie. Le plus haut prix qu'il ambitionne et qu'il doit ambitionner, ce n'est ni l'or ni l'argent,

mais le laurier toujours vert du patriotisme ! Il est aussi aux yeux du peuple comme guerrier le représentant de l'arme favorite ; il combat seul ; personne ne le remplace ; enfin il est le représentant de l'esprit suisse , franc et loyal ; avec lui pas de diplomatie , pas de raffinemens ; il est homme ; sa parole est simple et fidèle.

Sa fête est donc une fête nationale ; carabiniers et non carabiniers s'empressent d'y accourir pour la célébrer. Ce rassemblement de peuple pourrait être dans une monarchie un signal de soulèvement ; mais dans une république ce n'est que lorsqu'on veut restreindre les droits du peuple qu'éclatent les révolutions. Là où on honore le peuple , sa vue réjouit d'une pure joie le citoyen qui reconnaît la force du peuple , et qui se consacre à la prospérité de la patrie !

Nous célébrons donc , confédérés et frères d'armes , la fête de famille des Suisses , fête reconnue comme telle par le peuple tout entier.

Je termine cette salutation par un vœu qui part du fond de mon cœur , c'est que le retour de pareilles solennités ait lieu même après de longues suites de siècles !

Restez ce que vous êtes , un peuple simple et loyal de frères. Ne cherchez pas tant à embellir , et à rendre plus commode l'édifice dans lequel vous vivez qu'à devenir meilleurs. Si les différentes parties de la Confédération s'améliorent , la Confédération ne succombera jamais , mais elle se régénérera par le nombre croissant de ses bons membres.

Vive donc éternellement la Confédération Helvétique , l'alliance cordiale des Suisses.

M. Hess fait suivre son discours de cette allocution française :

Je m'adresse à vous, chers compatriotes du canton de Vaud !

J'ai un dépôt sacré à remettre entre vos mains.

Trois fois salut à vous, chers confédérés et frères d'armes, au nom de la Confédération Suisse !!!

Salut au nom de la sainte liberté ! de ce nom si souvent profané , et de ce nom d'une force magique qui fait triompher malgré les obstacles et malgré des siècles de revers !

Salut au nom de la patrie ! de ce nom qui fait tressaillir les cœurs des vrais patriotes , et de ce nom qu'on ne peut jamais oublier et qui nous comble de bonheur !

Salut enfin au nom des carabiniers suisses et de tous les amis de l'art du tir !

A compter de ce moment le drapeau fédéral et la bannière fédérale sont entre vos mains.

Depuis long-temps vous avez la devise de la Confédération : Liberté et Patrie !

Vous en avez été toujours bien dignes !

Soyez les dépositaires de nos sentimens envers la patrie commune , et soyez en même temps les représentans des carabiniers suisses ; donnez les bons exemples de patriotisme , de loyauté et de l'art du tir à la Confédération. Nous déposons cette bannière entre vos mains avec la plus grande confiance , avec la plus grande satisfaction , car nous savons que nous la confions aux patriotes du canton de Vaud.

Vive la Confédération Suisse !

La remise de la bannière fédérale faite, M. Druey, président du Comité Central vaudois, répond de la manière suivante :

CONFÉDÉRÉS, FRÈRES D'ARMES, CITOYENS SUISSES !

La Société Suisse des Carabiniers, fondée à Aarau en 1824, a été instituée non seulement pour contribuer aux progrès et aux perfectionnemens de l'art du tir, indispensable pour la défense de la Confédération, mais aussi pour resserrer toujours plus les liens qui unissent les Suisses les uns aux autres ; pour augmenter la force de la patrie par l'union et des relations plus intimes entre ses membres. Tel est l'article 1^{er}, l'article fondamental des statuts de la société. Le Tir Fédéral que nous installons aujourd'hui est ainsi une fête nationale et patriotique ; les citoyens sont donc appelés à y traiter des grands intérêts de la Suisse notre patrie ; tout ce qui peut maintenir, fortifier, exalter l'indépendance de la Confédération au dehors, l'union et la liberté à l'intérieur appartient de plein droit à cette fête. Sans doute que, dans une société où se trouvent des hommes d'opinions diverses, on saura éviter ce qui peut irriter les esprits, troubler l'harmonie ; on se souviendra que si l'on est divisé d'opinions sur quelques points, on est unanime pour vouloir l'indépendance, l'honneur, l'union, la force, la liberté de la patrie ; on ne perdra pas de vue que l'on est confédérés, frères, Suisses. Mais la fête manquerait son but, elle ne serait ni nationale ni patriotique, si la parole n'était pas entièrement libre, si elle était enchaînée ; elle cesserait

d'être républicaine, si l'on n'émettait pas son opinion avec la plus entière franchise.

Le Comité Central qui était à Zurich vient de passer dans le canton de Vaud. Le Comité ancien nous transmet ses pouvoirs, en nous remettant la bannière fédérale. Cette bannière, Confédérés, vient de nous être remise par des mains fermes et pures, par un magistrat qui, en 1833, a rendu un éminent service à la patrie en résistant avec énergie aux prétentions injustes de la diplomatie étrangère, en un mot, par le bourgmestre Hess. Le voilà, Confédérés, ce grand citoyen !

Confédérés, contemplez cette bannière qui va bientôt être arborée et flotter sur cet arc de triomphe. N'est-elle pas l'emblème de tout ce qui est cher à la patrie ? Ne représente-t-elle pas son passé, son présent, son avenir ? Ce fond rouge nous rappelle que c'est en versant leur sang héroïque sur maints champs de bataille que nos illustres ancêtres ont conquis la liberté de la Confédération, assuré son indépendance. En acceptant cet héritage, nous avons contracté l'obligation de le rendre intact à nos descendants, contracté l'obligation de verser aussi notre sang pour la défense de la patrie, contracté l'obligation de repousser les conseils et la politique de la peur. (L'orateur est interrompu par les plus vives acclamations.)

Ce blanc, qui est la réunion de toutes les couleurs, signifie que les bannières si diverses des Suisses se fondent, s'unissent dans une seule et même bannière, celle de la Confédération, de la patrie. C'est tous pour un, un pour tous.

Mais, au milieu de ces fêtes, non jamais le canton de

Vaud n'en a vu une plus belle ; au milieu de ces pompes , de cette joie , au milieu de la prospérité dont nous jouissons , cette croix empreinte sur notre bannière ne doit pas nous laisser oublier que la souffrance et l'épreuve font grandir les peuples aussi bien que les individus et les partis , parce que la souffrance et l'épreuve épurent les sentimens , relèvent le courage , ennoblissent le caractère , retrempent l'ame.

En marquant la croix sur sa bannière , le peuple Suisse professe à la face du monde entier qu'il est religieux et chrétien. Ah ! Confédérés , dans les temps difficiles , dans les mauvais jours , au moment du danger , où puiser la lumière et la force si ce n'est à la source divine ?

Confédérés , frères d'armes , nous recevons la bannière fédérale , nous vous remercions de ce que vous nous la confiez , nous la défendrons et nous nous efforcerons de la rendre sans tache à nos successeurs.

Les diverses députations présentent ensuite successivement leurs bannières ; ainsi la députation cantonale de Zurich , celle de Horgen , même canton ; celles de Morgenthal et de Wangen , canton de Berne.

M. Cugnard aîné , de Genève , prend la parole au nom des sociétés de l'Arquebuse et de la Carabine , de la Navigation , de Musique , de Sacconex , de Genthod , de Céligny , de Vandœuvres , de Carouge , de Chesne et des Mandemens Réunis.

Permettez , *s'écrie l'orateur* , aux carabiniers du canton de Genève de venir à leur tour vous présenter leurs félicitations et vous présenter une main fraternelle.

C'est toujours avec un vif empressement, vous le savez, très-chers amis, que nous nous réunissons à nos frères d'armes du canton de Vaud; mais, dans cette occasion solennelle, cet empressement ne pouvait que redoubler.

Oui, vous voyez à notre nombre, très-chers frères d'armes, le prix que les Genevois attachent à ces belles journées que vous préparez avec tant de cordialité à vos confédérés; à cette fête, la plus nationale de toutes pour des Suisses, la plus digne d'un peuple républicain; à cette fête qui, bien que principalement destinée à montrer ce que peut en nos mains l'arme de la carabine, a un but non moins précieux, celui de nous rapprocher les uns des autres dans un esprit de concorde et de paix, d'apprendre à nous connaître et à nous apprécier de plus en plus, de retremper l'esprit public, sans lequel une nation n'est qu'un corps sans âme et sans vie, de renouveler enfin, sous le drapeau fédéral, le serment de vivre et de mourir libres sur un sol indépendant et libre, le serment, que nous saurons tenir, de défendre la liberté, de quelque côté qu'elle soit menacée.

Très-chers frères d'armes! vous l'avez dit, et vous ne vous êtes point trompés, la vieille et la jeune Suisse se rallieront à votre appel, et viendront ici confondre leurs opinions dans un seul sentiment, celui de l'honneur et du plus grand bien de la commune patrie.

Pour nous, cadets de la famille, telles sont nos dispositions, tels sont nos cœurs; et croyez que si nous sommes jeunes dans l'alliance, on nous verra toujours rivaliser avec nos aînés par nos efforts et notre dévouement sans bornes.

Très-chers amis du canton de Vaud ! nous sommes heureux de pouvoir vous témoigner de nouveau et en particulier tout notre attachement. Les liens qui unissent nos deux pays datent de loin, et l'appui que Genève a toujours trouvé près de vous dans des momens critiques, nous est un garant de celui que nous y trouverions encore.

Nous n'avons point oublié que, il y a juste trois siècles, une compagnie de volontaires de Lausanne se joignit aux alliés qui aidèrent les Genevois à vaincre leur plus redoutable ennemi. Nous nous rappelons aussi que 60 ans auparavant ce fut sur le sol vaudois, à Payerne, que la diète helvétique rendit la fameuse sentence qui proclama notre affranchissement.

Lorsqu'à ces souvenirs historiques, et à bien d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, viennent se joindre votre bienveillance habituelle, nos rapports de tous les jours, nos intérêts réciproques, et la foi que nous avons jurée, nous pouvons dire hardiment que rien ne saurait rompre ou affaiblir notre vieille amitié, et que nous saurons remplir les devoirs qu'elle nous impose.

S'il vous en fallait un gage de notre part, très-chers frères d'armes, voyez-le dans le drapeau de notre canton, dans les bannières de toutes nos sociétés que nous vous apportons avec joie. Nous serons fiers de les voir flotter à côté des vôtres et de celles de tous nos confédérés au faisceau fédéral. Croyez qu'elles vous seront fidèles dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, et, qu'aux jours du danger, elles ne reculeront pas au cri de *liberté et patrie*.

Recevez, très-chers amis, notre salut fédéral et les

vœux sincères que nous formons pour la prospérité de votre beau canton.

M. Rouge, président de la Société Vaudoise des Carabiniers, présente à son tour le drapeau de la Société en l'accompagnant de l'allocution suivante :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Il m'est bien agréable de présenter à la Société Suisse des Carabiniers et de remettre en vos mains le drapeau de la Société Vaudoise des Carabiniers.

Cette Société, fondée en 1825, et qui a été un des moyens par lequel nous avons souvent exprimé nos vœux sincères pour la prospérité et le bonheur de notre chère patrie, a été instituée dans l'espoir de recevoir un jour nos confédérés dans un tir fédéral.

Ce beau jour est venu : il a fait battre nos cœurs d'allégresse, de joie et de patriotisme, et les Carabiniers Vaudois le saluent avec tout ce qu'une âme ardente ne peut pas exprimer.

Notre bannière est neuve et nous sommes heureux de l'inaugurer dans une circonstance aussi solennelle ; mais, si ses couleurs sont fraîches, la devise qu'elle représente est dès longtemps profondément gravée dans nos cœurs, et vieux sont nos sentimens d'amitié pour nos confédérés et de dévouement à la Suisse.

Je vous remets donc, M. le Président, ce gage de concorde, d'union et de fraternité pour le placer sous l'égide de la croix fédérale, de cette croix sacrée pour tous les enfans de l'Helvétie, de cette croix, symbole de notre alliance, de notre indépendance et de notre nationalité.

— — — — —

M. Ch. Boisot , chef de la députation de la société des Nobles Fusiliers de Lausanne, se rend l'interprète des autres députations du canton présentes.

MM. LES MEMBRES DU COMITÉ CENTRAL.

La Société de l'Aigle noir d'*Aigle*.

» de l'Ascension d'*Aubonne*.

» Militaire de *Begnins*.

» du Cordon bleu de *Bex*.

» des Amis de la Liberté de *Château-d'OEx*.

» Militaire du *Chenit*.

» Militaire de *Coppet*.

» du Cordon bleu de *Corsier*.

» du Tir du district de *Cossonay*.

» Militaire d'*Echallens*.

» de Saint-Jaques d'*Etoy*.

» Militaire de *Gilly*.

» Militaire de *Gingins*.

» des fusiliers de *Goumoëns*.

» (dite) des Nobles Fusiliers.

» de l'Emulation.

» du Drapeau bleu.

» de l'Artillerie.

» des Grenadiers.

» des Carabiniers.

» du Drapeau Fédéral de *Nyon*.

» des Amis de la Liberté d'*Ollon*.

» Militaire d'*Orbe*.

} de *Lausanne*.

La Société des Amis de la Liberté de *Payerne*.

» Union et Concorde d'*Oron*.

» Militaire de *Perroy*.

» des Amis de la Liberté de *Rougemont*.

» Militaire de *Sainte-Croix*.

» de l'Union de *Saint-Prex*.

» des Carabiniers.

» des Guérillas des Alpes.

» du Grand Mousquet.

» des Arquebusiers.

» Militaire de *Villarzel*.

» du Cordon bleu de *Villeneuve*.

» d'*Yverdon*.

} de *Vevey*.

Toutes ces Sociétés se sont empressées de répondre à l'appel que vous leur aviez fait d'envoyer des députations pour faire accueil à nos confédérés; un appel semblable fait à des Vaudois ne reste jamais sans réponse. Nous sommes heureux de venir aujourd'hui réunir pour la première fois, dans une ville de notre canton, nos bannières à toutes ces bannières amies que jusqu'à présent nous n'avions appris à connaître que hors de chez nous. Et je puis le dire au nom de tous ces Vaudois qui m'entourent, lorsqu'on a donné le premier signal de cette fête, il n'est aucun de nous qui n'ait senti son cœur battre de plaisir, en pensant que nous allions recevoir enfin nos confédérés. Il y a long-temps que nous attendions cette journée; mais, Messieurs, dites bien à nos confédérés que c'est par un accueil plein de franchise et de cordialité plutôt que par de beaux discours que nous leur témoignerons le plaisir qu'ils nous font, dites leur

que chez nous, un serrement de mains en dit plus que toutes les paroles que nous pourrions prononcer. Dans quelques instans toutes ces bannières, différentes de couleur, de devises, seront groupées autour d'un seul étendard, savoir, de l'étendard fédéral; nous sommes ici une réunion de personnes qui diffèrent de langage, de religion, d'opinion, puissions nous de même réunir tous nos vœux, et tous nos efforts pour un même but : *le maintien de l'honneur et de l'indépendance de notre belle patrie.*⁴

A tous ces discours, M. Druey répond en ces termes :

CONFÉDÉRÉS, FRÈRES D'ARMES!

Nous recevons vos nombreuses bannières et nous les plaçons sous le drapeau de la patrie. Vous seriez accourus avec plus d'empressement encore, si la Suisse eût été en danger. Confédérés du canton de Zurich, vous occupez le premier rang dans la Confédération; vous le méritez! Vous avez rendu bien des services à la cause commune; vous lui serez utile encore par le bel exemple que vous lui donnez dans l'instruction publique. L'état chez vous ne recule pas devant les plus grands sacrifices pour cet important objet; vous avez fondé une université, vos écoles secondaires ou moyennes et industrielles sont chez vous une réalité.

⁴ M. Boisot ne devait prendre la parole qu'au nom des sociétés de Lausanne; il fut prié sur Montbenon d'être l'interprète des autres députations.

Confédérés de Genève, nos bons voisins et amis ! Vous êtes entrés tard dans la Confédération, mais quel contingent de gloire n'avez-vous pas apporté ! Vos ancêtres ont combattu avec vaillance pour la liberté et l'indépendance de votre république ; votre cité a produit un grand nombre d'hommes illustres ; et, tout dernièrement, en célébrant le jubilé de cette réformation qui a affranchi l'esprit humain et fait de Genève la rivale de Rome, vous avez gravé sur votre médaille l'immortelle pensée, la pensée évangélique, la pensée divine qui rétablira tôt ou tard la paix dans l'Eglise, vous avez proclamé *l'alliance de la foi et de la raison*.

Vaudois, vous vous réjouissez, vous êtes transportés de posséder vos confédérés au milieu de vous. Ils admireront notre belle nature, ils savoureront les produits de notre sol ; montrez-leur aussi ce que sont, ce que peuvent nos institutions politiques : la séparation des pouvoirs, l'absence complète du cens électoral et d'éligibilité, les élections directes, le renouvellement intégral du grand conseil, l'amovibilité des fonctions publiques, un conseil exécutif peu nombreux ; prouvez-leur que vous voulez la liberté, et que vous savez la respecter, la liberté des cultes, la liberté d'association, la libre émission de la pensée ; montrez-leur que si vous êtes jaloux de votre indépendance cantonale pour être l'égal de vos co-états, vous n'êtes pas moins disposés à vous subordonner à la Confédération, à tout sacrifier au salut de la commune patrie ; prouvez-leur que si vous êtes Vaudois, vous n'en êtes pas moins Suisses.

Députations cantonales, nombreuses députations locales, nous vous recevons à bras ouverts, comme des

frères, soyez les bien-venus. Nous unissons vos bannières à celle de la Confédération.

Cette imposante cérémonie terminée, la coupe de la bien-venue est offerte à la ronde, tandis que le Pavillon des prix se pavoise des nombreuses bannières présentées.

Le second acte du grand drame de cette journée commence, le premier banquet fédéral est servi. L'enthousiasme, déjà si puissamment excité, reçoit de nouveaux alimens dans la vaste enceinte où les confédérés sont réunis. A teneur des réglemens, le président du Comité Central doit, à chaque dîner, porter un toast à la Confédération qui est salué d'une salve de vingt-deux coups de canon. Quand M. Druey monte à la tribune pour satisfaire à cette obligation, des applaudissemens nombreux accueillent ce citoyen et sont pour lui un gage que, quelques instans auparavant, il a su se rendre le fidèle interprète des sentimens de ses auditeurs.

CONFÉDÉRÉS, FRÈRES D'ARMES, *dit l'orateur* :

Le premier toast qui doit être porté dans cette fête nationale et patriotique, c'est celui à la Confédération Suisse, sans laquelle il n'y a point de cantons. Un toast lui sera porté chaque jour.

Aujourd'hui nous le porterons à son *Indépendance*. Elle suppose non seulement qu'on verse son sang pour la pa-

trie, qu'on repousse l'ennemi les armes à la main, et que l'on se prépare à la guerre pendant la paix ; mais elle serait vaine, cette indépendance, si les Conseils des cantons et de la Confédération ne résistaient pas avec énergie aux prétentions injustes de la diplomatie étrangère, si l'on prévenait les ordres de l'étranger pour ne pas avoir l'air d'y obéir. L'indépendance de la Suisse exige qu'on se prononce fortement contre la politique de la peur. (*Applaudissemens.*)

Mais ce n'est point assez ; nous ne devons pas plus tolérer les menées des sociétés secrètes, dirigées par l'étranger, que les intrigues de la diplomatie. Les sociétés secrètes sont légitimes dans les pays courbés sous le joug du despotisme, où les associations publiques sont interdites ; mais dans une république démocratique, dans un pays où les citoyens ont le droit sacré de s'associer, de se réunir publiquement pour discuter au grand jour les intérêts de la patrie, on ne conçoit pas les sociétés secrètes, elles pourraient facilement devenir l'instrument des factions. (*Nombreux et bruyans applaudissemens.*) Le droit d'associations publiques doit-il être respecté ? — L'assemblée répond de tous côtés : *oui ! oui !*

La voix du vénérable M. Hess se fait ensuite entendre pour porter un toast à la Liberté unie à la Justice. Après avoir parlé en allemand, il s'exprime en français comme suit :

Je tâcherai de m'exprimer en français, et de me faire comprendre. Si vous ne m'entendez pas, je suis sûr que les cœurs battront pour le toast que je vais porter. —

Que demandent les peuples ? La Liberté. C'est à la Liberté que je porte mon toast.

En voyant ce beau canton, j'ai entendu une voix d'en-haut touchant l'instrument qui sait émouvoir les peuples, qui sait faire respecter la liberté. La Liberté ! Mes chers amis, pour être *libre*, il faut être *juste*. Quand on parle de justice, on sait ce que c'est que la *liberté*. Sans elle nous mourrons, ainsi donc, à la *liberté*, mais aussi à la *justice*, sans laquelle il n'y aura jamais de liberté.

M. Pidou remplace M. Hess à la tribune.

Confédérés de tous les cantons, quoique je ne puisse pas exprimer mes sentimens dans les deux langues, je ne les sens pas moins tout entiers comme les préopinans. — Vous avez entendu l'un d'eux exprimer le vœu que la Suisse sût résister aux exigences de la diplomatie étrangère. Vous avez entendu l'honorable bourgmaitre de Zurich vous répéter qu'il n'y a pas de véritable liberté sans justice. Je trouve ces deux qualités réunies dans la personne du bourgmaitre Hess, de Zurich, et je bois à sa santé. Puissent tous les magistrats de la Suisse imiter son exemple !

De nombreux vivats accueillent la santé portée par M. Pidou et témoignent que le grand citoyen des bords de la Limmat est aussi apprécié sur les rives du Léman. L'intérêt qu'inspire cette scène s'accroît encore par la chaleureuse improvisation suivante de M. de Weiss.

Dans un jour comme celui-ci, au milieu de cette fête de la patrie, au milieu de vous, mes chers compatriotes,

et quand je vois en quelque sorte la Suisse se résumer autour de moi, je suis heureux et fier d'être républicain. Cette fête de la patrie, ce jour du peuple élève les pensées; je me sens, pour ainsi dire, grandir en proportion de ce jour, et mon cœur vibre pour tout ce qui intéresse l'honneur et l'indépendance de la patrie. Oui, mes chers confédérés, c'est ici que je trouve cette vie nationale qui fait la garantie des peuples libres! Franchise et liberté entière d'opinion, tel est notre désir à tous. Et qui pourrait s'effrayer de ces manifestations d'un peuple libre.

Qui dit liberté, dit mouvement; un peuple libre ne se ressemble pas toujours à lui-même; il a ses allures diverses, ses soubresauts; telle est la condition du développement de la liberté; le peuple seul qui rampe ne fait jamais de faux pas.

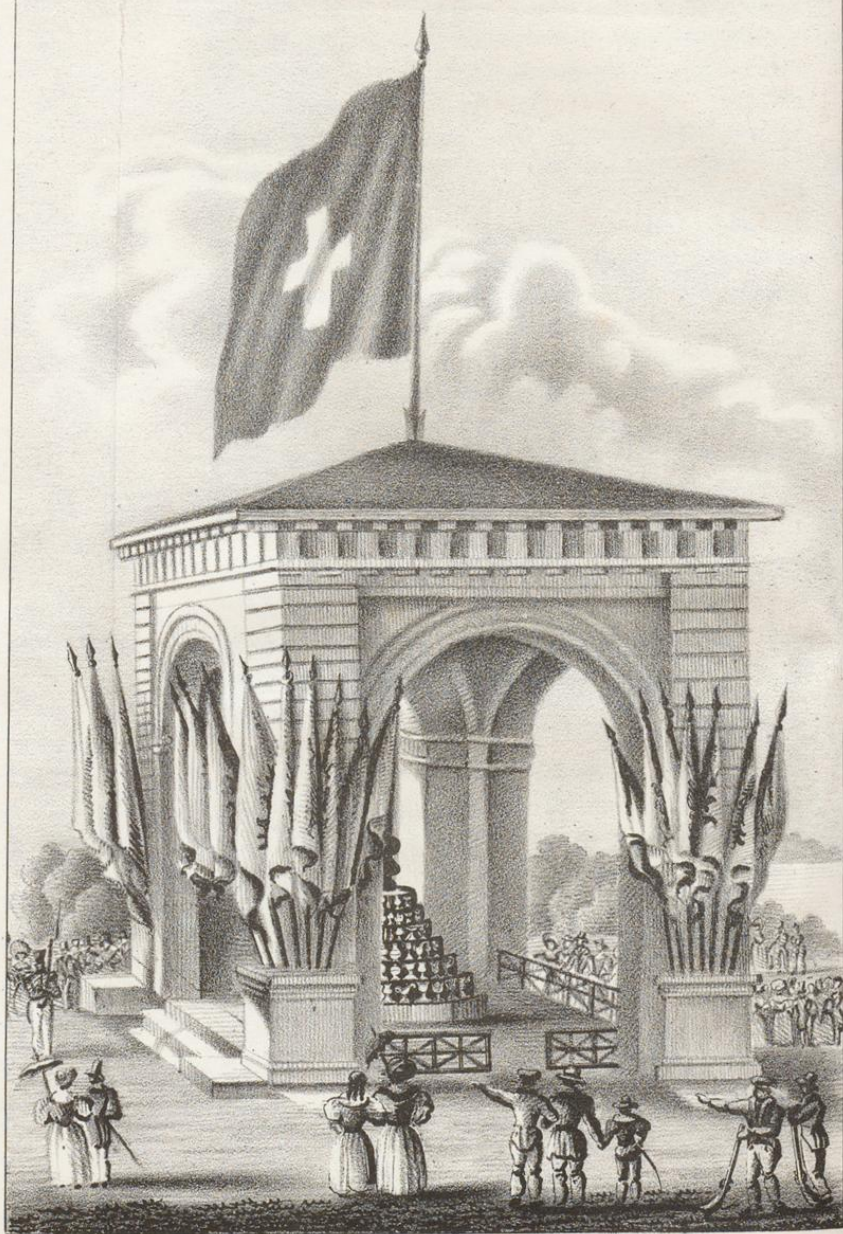
La voie de la liberté est par fois raboteuse, mais le but en est sublime. Malheur au peuple qui n'a pas quelque idée qui remue chaleureusement les masses, et les excite au dévouement à la commune patrie. Là où le despotisme étend son bras de plomb, là seulement vous trouvez cette prétendue tranquillité qui n'est que le silence du tombeau, l'harmonie factice de la servitude. Oui, mes chers confédérés, ayons toujours quelque grande et généreuse idée qui nous tienne en haleine. C'est animé de ces sentimens que j'éprouve un vrai transport au milieu de vous; c'est que je vous vois tous animés de l'esprit fédéral le plus pur. J'ose le dire, le spectacle que vous présentez doit être envié par les nations qui prétendent à la palme de la civilisation. Je vous vois tous avec des opinions diverses vouer en ce jour un culte à la patrie. Ces opinions n'ont rien perdu de leur force et cependant nous

tous constituans, fédéralistes, unitaires et cantonaux, nous nous absorbons dans un seul et unique sentiment, celui de l'honneur et de l'indépendance du pays. — Le peuple où se révèle un pareil spectacle est fort, il a des garanties de durée; aussi j'aime à plonger dans l'avenir, et me familiariser avec l'idée que mon pays a encore de longues et heureuses destinées. Oui, confédérés, j'en ai la conviction; la Suisse, pays de dévouement et de moralité, la Suisse, qui si souvent rayonna de gloire et de patriotisme, traversera encore des siècles en se vouant franchement au progrès et au développement de sa civilisation; et, lorsque nous serons dès long-temps dans la tombe, le Suisse des âges futurs s'écriera encore à la vue de notre belle nature : Je te salue, mon pays, vieille et sainte terre de mes pères! je te salue encore en vrai républicain. Heureux et fier! je foule encore le sol de la liberté.

Je bois à longs traits à l'avenir de la patrie!

Le banquet se clot par un toast de M. Buvelot, de Nyon, à M. Druey, auquel celui-ci répond par un autre toast au courage civique, c. à. d., au nerf de la vie républicaine.

Deux députations, celles d'Aarau et de Morat, présentent leurs bannières vers la fin de la journée, qui se termine par l'illumination de la promenade de Derrière-Bourg.



Lith. de Spengler et Cie

PAVILLON DES PRIX.